

VOROMAILALA FITATERANA.
Transport des Hydrocarbures.
Ambodisatrana.
Sambava.

AVENANT DE CONTRAT N°1

Date de la signature du contrat :

Entre l'employeur :

Nom : Société Voromailala Fitaterana
Représenté par : MA YO WENG Michel
En qualité de : **Directeur Général.**
Adresse : Ambodisatrana II – S ambava.

Et

Nom : GERVAIS
Prénom : Sohary Armane
Adresse : Ambodisatrana II – Sambava

Il est convenu de modifier les dispositions suivantes :

- A compter du 01 novembre 2022 le salaire de base est augmenté à 350.000 Ar (Trois cent cinquante mille ariary).

Les autres articles de contrat initial du restent inchangés.

Date d'exécution de l'avenant : 01 Novembre 2022.

Signature des deux parties

L'employé



lu et approuvé

Porter la mention manuscrite « lu et approuvé »

L'employeur

